L'ABEILLE.

PAR BULLITT, HULEN & MAGNE.

No. 81 RUE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS:

MARDI MATIN, 16 AVRIL 1839.

POUR PRESIDENT DES ETATS-UNIS,

HENRY CLAY,

DU KENTUCKY,

Soumis à la décision d'une Convention Nationale

DOCUMENT IMPORTANT SUR LA QUESTION FRANCO-MEXICAINE.

Nous nous empressons de publier la communication suivante qui nous est faite par une personne honorable et qui par sa position, doit avoir des renseignemens exacts.

Ce document porte du reste un caractère de vérité qu'on ne saurait méconnaître. L'auteur paraît avoir suivi les événemens avec une attention toute particulière, et de très près, car il en parle comme s'il avait assisté à toutes les conférences, concours à tous les actes: s'il n'a pas été acteur dans ce drame politique il doit au moins avoir eu sa place dans les coulisses pour assister à la représentation.

Ceux qui ont déversé un blame si sévère sur ceux qui ont pris part au traité, avant de connaître positivement les conditions de ce traité, se repentiront probablement de leur précipitation et reconnaîtront avec comme une injustice, en attaquant un caractère honorable sur de simples probabilités.

Véra-Cruz, le 2 avril 1839.

Monsieur,

Votre anxiété, pendant longtemps, a été fort grande; les bruits les plus contradictoires se succédaient avec une rapidité incroyable, ces bruits étaient le produit de certaines diverses ou d'espérances opposées. Enfin tous les doutes se sont évanouis: le traité a été signé, ratifié, et l'amiral représentant la France, grand et généreux, comme elle, a imposé les conditions, *toutes les conditions* de l'ultimatum du baron Defaudis, de manière que le traité signé le 9 ne diffère de celui de M. le baron Defaudis que pour la forme, étant absolument le même quant au fond. Vous devez sentir, Monsieur, que la seule différence, qui existe entre l'ultimatum de M. Defaudis et celui de M. l'amiral Baudin, est une différence, qui ne prévient nullement des concessions, qu'on pourrait supposer avoir été faites. M. D.... irrité, exaspéré avec raison et depuis plusieurs années, par des ruses de justice et des provocations incessantes, résultant plutôt de la faiblesse que du mauvais vouloir du gouvernement mexicain, avait présenté un ultimatum, qui portait l'empreinte irréfutable d'une humeur longtemps aigrie. Mr. Baudin, au contraire, venant avec l'appareil de la force, devait agir avec calme: il n'a donc pris, dans l'ultimatum de Mr. D....., que les réclamations toutes basées sur la justice, et les a présentées au gouvernement mexicain, avec d'autant plus de dignité, qu'il se réservait de les faire insister plutôt avec fermeté, qu'avec violence. Il sait, comme un homme fort, que la modération, ce calme, cette résolution forte et concentrée, qui a peut-être été prise, par quelques uns de nos expatriés, pour de la faiblesse, et qui a fait crier aux concessions! Et, parceque ces hommes, justement aigris par le malheur, n'ont pas vu Mr. Baudin partager, dans sa conduite ou dans ses discours, une irritation, qui eût été déplacée, ils se sont figurés qu'ils étaient sacrifiés, que leur cause était oubliée, que la France voulait jouer le rôle de grande puissance, à l'humiliation, à l'excès! Mais nous, qui avons vu les choses de plus près, nous qui avons autant d'intérêt que les autres à ce que la France justifiât sa réputation et garantît, en même temps, notre position et notre fortune, nous avons été parfaitement satisfaits de la conduite de Mr l'amiral, et le traité nous a pour d'autant plus beau, qu'il est plus avantageux et plus opportun surtout que ne l'était été celui de Mr. le baron Defaudis, parceque, tout en assurant nos droits, il nous met à même de continuer nos affaires avec le Mexique, et de vivre en bonne intelligence avec le peuple et nous, aucun genre de rancune.

Je vais, Mr. et ami, vous tracer aussi succintement que possible, l'historique des négociations et des événemens les plus remarquables, qui ont eu lieu, dans cette affaire.

Dès son arrivée, devant Vera-Cruz, Mr. l'amiral établit sa flotte à Anton Lizarde et envoya à Mexico, M. Leray, pour demander au nom de la France, l'acceptation de l'ultimatum de M. le Baron Defaudis.

Des conférences eurent lieu à Jalapa, où l'amiral se rendit, pour rencontrer M. Cuevas. Le tout n'a abord accepts à deux articles près: la destitution des juges et le commerce de détail. Enfin la seule difficulté se réduisit au commerce de détail et les conférences furent rompues.

Dans ces conférences, il fut bien une scène fort curieuse en relisant les déclarations de 1827, M. l'amiral fit observer à M. Cuevas que l'article concernant les emprunts forcés, avait été indignement violé par les gouvernement mexicain, qui avait stipulé "que l'on ne prélèverait sur les Français aucun emprunt forcé." Le ministre des affaires étrangères, l'Arcout Cuevas, prenant la version espagnole des déclarations observa à son tour, qu'il était dit en espagnol: "*no se prelevaran especialmente sobre los Franceses prestamos forzosos*," et que le mot *especialmente*, voulait dire les Français *seuls*.

L'amiral indigné de l'introduction de ce mot dans la version espagnole, indigné du sens que lui donnait Cuevas, dit à ce ministre, qu'il était un fausaire politique, partit de Jalapa, et la guerre fut décidée, &c.

St. Juan d'Ullos fut attaqué et pris dans 3 ½ de temps. Vous en savez le reste.

Après la prise du fort, une flotte anglaise, composée d'une quinzaine de bâtimens de guerre, dont deux vaisseaux de ligne, commandée par le commodore Douglas, arriva devant Vera-Cruz. A peine les bâtimens anglais furent-ils mouillés en rade, que l'amiral Baudin demanda au ministre anglais: quel était le but du gouvernement, en envoyant devant Vera-Cruz, une aussi grande force? Le ministre exprima à M. l'amiral les sentimens de la plus grande déférence, lui parla des dispositions amicales du gouvernement et lui offrit sa sincère co-opération. "M. lui dit l'amiral, le gouvernement français a refusé l'intervention du votre: je ne réclame pas votre co-opération et je vous déclare formellement que je retire mon ultimatum et ne traite plus avec le Mexique, en présence d'une force étrangère aussi imposante." *Croyez* fut immédiatement donné à ces deux vaisseaux de ligne anglais et à plusieurs autres bâtiments d'appareiller et de quitter la rade de Vera-Cruz.

Dès lors M. Packenham n'employa son influence ou son intervention, que pour déterminer le gouvernement mexicain à accepter l'ultimatum de M. Baudin; il partit pour Mexico et écrivit à M. l'amiral, une lettre très obséquieuse, lui annonçant que MM. Victoria, Gualupe et Gorostiza, nommés plénipotentiaires mexicains, allaient se rendre à Vera-Cruz, pour traiter de la paix. On avait d'abord choisi la frégate anglaise la Pique, pour tenir les conférences. L'amiral répondit à M. Packenham et lui dit: "qu'il était inutile que les plénipotentiaires quittassent Mexico, à moins qu'ils ne fussent bien résolus d'avance à accepter tout l'ultimatum; que de plus les conférences se tiendraient à Vera-Cruz *sous le canon du fort* et non à bord de la frégate anglaise."

A la première entrevue des plénipotentiaires à Vera-Cruz, M. l'amiral Baudin s'exprima ainsi: "Messieurs, vous connaissez nos réclamations, pour en finir au plus vite, nous allons commencer nos conférences par la fin. Acceptez-vous, oui ou non?"

Gorostiza répondit par un assez long discours, sur les maux de la guerre, la générosité de la France, l'honneur du Mexique, la nécessité d'une paix durable; enfin il dit que l'on acceptait tout; que l'on s'obligeait à remplir toutes les conditions de l'ultimatum, mais que l'on demandait en grâce à M. l'Amiral, de ne pas insister sur les termes; qu'il fallait absolument immédiatement l'assentiment des chambres et l'ouvrir les ports afin de percevoir les fonds nécessaires pour acquitter les dettes et faire droit aux réclamations de la France.

M. l'amiral demanda alors à M. Gorostiza de lui faire présenter une nouvelle minute du traité, pour le lendemain, lui faisant observer que si toutes les conditions et clauses contenues dans l'ultimatum n'y étaient pas exprimées tout serait annulé.

Dans la nouvelle minute du traité, écrit tout entière de la main de Gorostiza, était le fameux mot *de venger*, au lieu de *payer*. L'amiral obligea M. Gorostiza d'effacer le mot *venger* et d'y substituer le mot *payer* ce que celui-ci fit. Il fut donc convenu, 1o. Que le Mexique payerait l'indemnité de $600,000, déjà réclamée; 2o. Que les Français seraient continentaux de jouir pleinement de tous les droits et privilèges, qui étaient ou seraient accordés aux nations les plus favorisées sont par traités faits et à faire, ou sanctionnés par l'usage, (par une note diplomatique, signée par les plénipotentiaires, il a été spécifié que dans cet article était compris le commerce de détail); 3o. Qu'on ne pourrait plus prélever et qu'on ne prélèverait plus aucun emprunt forcé, qu'on ne pourrait plus obliger les Français à servir dans leurs armées ou milices; 4o. que les emprunts déjà faits, seraient remboursés avec intérêt de 10 pour cent; 5o. Que l'emprunt du 17 pour cent, serait payé en 6 mois, (on ne demandait que 3 mois, une autre dette ne pourrait être adjointe à la 1ère. pour en doit diminuer la repartition du 17 pour cent; 6o. Qu'une somme additionnelle de $750,000 serait remise *entre-gardé*), pour indemniser les sujets Français qui avait souffert par suite de l'expulsion; que la répartition de cette somme serait faite par des experts, (on entend par neutres des gens qui n'auraient aucune prétention à cette indemnité); 7o. Que le gouvernement mexicain donnerait des garanties suffisantes pour le paiement de ces dettes sommes, et à la satisfaction du plénipotentiaire français.

8. Par une note diplomatique le gouvernement mexicain s'engage, dans un temps donné et fort court, à destituer ou renvoyer les officiers ou employés désignés dans l'ultimatum de M. le baron Defaudis.

9. Le gouvernement mexicain paie une somme de *** pour indemniser les familles de ceux qui ont péris vés des deniers de justice (mentionnés dans les notes de M. Defaudis) depuis 12 ans.

10. Il est reconnu que le gouvernement français ne doit aucune indemnité à aucun sujet mexicain, pour pertes causées par la guerre civile.

11. Le gouvernement français gardera tous les bâtimens qu'il aurait pris dès le commencement des hostilités, et les armera avec les canons du fort pris à son choix.

12. Le gouvernement français prendra au fort de St. Jean d'Ulus, 20 canons de bronze à son choix etc.

Je vous déclare que tout ce qui précède est positif, que tout est fait ou se fera, dans un bref délai, je ne vois point ainsi qu'elle raison nous aurions de nous plaindre. Si, après avoir fait et signé un pareil traité, Gorostiza monte à Mexico, fait blanc de son épée, débite au congrès autant de contes que de mots, devons nous en être étonnés, nous qui connaissons les hommes, qui composent ces assemblées ne devons nous pas plutôt nous écrier, dans le langage d'un de ses confrères, "il mord, comme un dernon pour faire avaler sa pilule." Du reste, n'avez vous pas en connaissance de la retractation qu'il a faite à l'amiral Baudin, après toutes ses fanfaronnades à Mexico! Ainsi soyez tranquille; nos droits et privilèges sont solidement garantis.

Votre tout dévoué etc.

Le feu s'est déclaré hier soir entre huit et neuf heures, dans le magasin de dépôt de M. Casse et Cie. sur le derrière de leur magasin situé sur la levée entre les rues St Louis et Conti. A onze heures on était parvenu à se rendre maître du feu. Le magasin de dépôt a été entièrement consumé; a minuit un second incendie a eu lieu dans la rue Louise, au faubourg Marigny.

Par le Columbia arrivé hier en 48 heures de Galveston, nous avons reçu des journaux de Houston jusqu'au 10 courant et de Galveston jusqu'au 12. On avait reçu de Bastrop la nouvelle que le général Burleson a la tête d'une compagnie de milice, s'était mis à la poursuite d'un parti de quarante quatre Mexicains et de neuf indiens commandés par Cordova qui s'étaient avancés jusqu'au Colorado. Près à l'improviste ces derniers s'enfuirent dans les bois. On pensait que le général Burleson pourrait facilement les atteindre à la date de ces nouvelles on n'avait point encore appris son retour à Bastrop.

M. C. H. Ramsey un des éditeurs du journal le Républicain de Cincinnati est mort à Galveston le 9 de ce mois.

Nous lisons dans le *Hérant de l'Ascension*.

Dimanche au soir, des voleurs se sont introduits dans l'atelier de Mr. Flanquier et se sont emparés de tous les outils qu'ils trouvaient. Ces outils portaient les initiales "W. H. F.": ils pourront être reconnus à cette marque.

Erratum—Une erreur typographique s'est glissée dans un article intitulé *Mme Sandrice Vesprent*, inséré dans notre journal d'hier. Les mots "*cuisse: à ce double bière elle a éprouvé d'extrême*" qui forment la avième ligne, doivent être lu à la quatorzième.

REFLEXIONS

Sur le dernier numéro du journal de la société médicale de la Nouvelle-Orléans

Nous donnons avec plaisir une place dans notre journal à la lettre suivante, parcequ'elle ne peut qu'être utile à la science, en appelant sur les travaux de la société médicale, l'attention des hommes qui, ciant

Monsieur le Rédacteur,

J'ai lu dans votre No. du 11 avril, un article sur le journal publié par la société médicale de la Nouvelle Orléans et article m'a suggéré quelques réflexions que je vous soumettre à votre jugement et à celui de vos nombreux lecteurs, si toutefois vous jugez bien leur donner une petite place dans vos colonnes.

C'est avec un bien vif plaisir que je lui ai y x quelques mots l'annonce de la prochaine publication du journal dont vous venez de faire l'apologie; de ce moment je hâtai de tous mes vœux l'apparition du premier numéro de ce journal, espérant que ce numéro, sorte de spécimen de la direction imprimée à l'œuvre, digne avant coureur d'un ouvrage savamment élaboré, répandrait à l'attente générale, et serait digne en tous points du noble but que se proposent ses auteurs de l'honorable réputation de ces derniers.—Aujourd'hui que, plus avancés, nous pouvons juger l'œuvre, nous est il permis d'affirmer, à votre exemple, que ce journal a non seulement tenu, mais encore dépassé les promesses qu'il avait faites? C'est ce que je contesterai, monsieur le rédacteur, et je suis bien affligé, je vous jure, d'être sous ce rapport en complet désaccord avec vous, bien peiné de voir ce pauvre journal dont j'avais tant fondions de si belles espérances, ne chétif et malingreux, et menacé de mourir au berceau faute d'alimens assez substantiels pour lui donner une existence forte et vigoureuse. Ces assertions vous paraissent sans doute étranges et complètement paradoxales? Eh bien, au lieu de tonner ou de blâmer sans examen préalable, parcourons ensemble, si vous le voulez bien, les quelques feuilles qui ont été livrées au public, et voyons ensuite, sans prévention favorable, sans esprit hostile, quel est le jugement que nous devons formuler.

Et d'abord, qu'est ce qu'un journal, en publiant un journal de médecine? On doit, sans contredit chercher à recueillir et à mettre en œuvre les doctrines et les faits qui, se rattachant à l'art de guérir, offrent à cet art un intérêt réel par leur rareté, ou par l'incontestable utilité des conséquences théoriques ou pratiques qui en découlent. Dans une époque comme la Louisiane, où de redoutables maladies régnent annuellement décimer la population, les faits qui tiennent à l'hygiène et à la médecine locales, doivent surtout fixer les regards et devenir le but de sérieux examens. Les observations qui n'ont rapport qu'à la médecine *quotidienne*, si je puis m'exprimer ainsi, les travaux décrits du titre pompeux de mémoires, et qui ne se rattachent qu'à des points scientifiques bien connus; en un mot les articles qui ne peuvent rien apprendre de nouveau au d'intéressant aux lecteurs, doivent être sérieusement éloignés d'un journal de cette nature. Si quelques écrivains veulent publier des diplômes étrangers; si les faits qu'ils recontent n'offrent pas tous les caractères d'une rigoureuse vérité, les journalistes, au lieu de garder le silence et de se mettre à l'abri derrière leur responsabilité d'auteur qui pèse toujours un peu sur eux, doivent, et contrôler ces faits et ces récits, les faire rentrer autant que possible dans le domaine général de l'œuvre, et donner ainsi à cette dernière une date, et un caractère d'unité qui lui sont indispensables.

Ces différentes conditions ont elles été remplies par le journal que je yeux examiner? c'est ce qu'il s'agit de voir.

Avant tout rendons justice à qui de droit et proclamons hautement que plusieurs observations contenues dans les deux premiers cahiers de ce journal offrent un haut et puissant intérêt: elles sont la une observation de *rupture de matrice* arrivée dans des circonstances où cet accident est successivement rare; la guérison sur les bons effets du chlorure de Soude, administrée dans le traitement de fièvres intermittentes, mémoire fait avec modestie, et recommandant à la sérieuse attention des praticiens par la nouveauté du fait thérapeutique qui y est consigné, et par l'immense portée que, pour quelques jours de moins, cette découverte peut l'auteur; 3o. enfin un article extrêmement intéressant sur un cas d'*uterus gravide* (développement incomplet du cerveau chez un fœtus) article terminé par de savantes recherches, et par de sages réflexions dont on nous promet la suite pour le prochain numéro.

Mais, il serait bien heureux pour le journal en question, s'il ne comprenait que des travaux de l'ordre de ceux que je viens de signaler; malheureusement ces travaux sont en bien faible minorité, et il ne m'est que trop facile de le démontrer. En effet, la plus grande partie des deux cahiers que j'ai sous les yeux se trouve remplie par des articles dont voici les titres. 1o. Opération de la taille; 2o. Observation sur le delirium tremens; 3o. Observation sur deux plaies pénétrantes de poitrine; 4o. Mémoire sur l'emploi des sels de morphine; 5o. Observations de métro-péritonite aiguë, (inflammation de la matrice et du péritoine, à la suite de couches) traité par les frictions mercurielles; 6o. Maladie de l'utérus.

J'ai en vain lu et relu ces différents articles: j'ai cherche avec toute la bonne foi imaginable, quelques uns des aperçus nouveaux qu'ils pouvaient présenter, et en quelque sorte intéresser l'humanité, et le service leur publication pouvait rendre à n'importe quelle branche de l'art de guérir et après un examen attentif j'ai dû m'avouer que ces articles, généralement rédigés avec clarté et talent, pouvaient être fort bons pour alimenter une causerie, mais qu'ils n'offraient d'ailleurs aucun intérêt réel, et que, par conséquent, ils n'aurait pas dû leur donner une écrasante publicité. L'opération de la taille, est sans contredit un fait clinique curieux pour le chirurgien qui l'a recueilli, surtout par les procédés ordinaires, et c'est ce qui a eu lieu dans ce pays où les affections calculeuses sont rares; mais cette opération qui n'est pas de la compétence de cette opération n'offre pas plus d'intérêt scientifique, que n'en offrirait l'histoire d'une application de sangsues. Le *Délirium tremens* est une maladie parfaitement connue, qu'un praticien, nouveau ou d'ici-présent aux lecteurs, doivent être sérieusement éloignés d'un journal de cette nature. Si quelques écrivains veulent publier des diplômes étrangers; si les faits qu'ils recontent n'offrent pas tous les caractères d'une rigoureuse vérité, les journalistes, au lieu de garder le silence et de se mettre à l'abri derrière leur responsabilité d'auteur qui pèse toujours un peu sur eux, doivent, et contrôler ces faits et ces récits, les faire rentrer autant que possible dans le domaine général de l'œuvre, et donner ainsi à cette dernière une date, et un caractère d'unité qui lui sont indispensables.

Ces différentes conditions ont elles été remplies par le journal que je yeux examiner? c'est ce qu'il s'agit de voir.

Avant tout rendons justice à qui de droit et proclamons hautement que plusieurs observations contenues dans les deux premiers cahiers de ce journal offrent un haut et puissant intérêt: elles sont la une observation de *rupture de matrice* arrivée dans des circonstances où cet accident est successivement rare; la guérison sur les bons effets du chlorure de Soude, administrée dans le traitement de fièvres intermittentes, mémoire fait avec modestie, et en recommandant à la sérieuse attention des praticiens par la nouveauté du fait thérapeutique qui y est consigné, et par l'immense portée que, pour quelques jours de moins, cette découverte peut l'auteur; 3o. enfin un article extrêmement intéressant sur un cas d'*uterus gravide* (développement incomplet du cerveau chez un fœtus) article terminé par de savantes recherches, et par de sages réflexions dont on nous promet la suite pour le prochain numéro.

Mais, il serait bien heureux pour le journal en question, s'il ne comprenait que des travaux de l'ordre de ceux que je viens de signaler; malheureusement ces travaux sont en bien faible minorité, et il ne m'est que trop facile de le démontrer. En effet, la plus grande partie des deux cahiers que j'ai sous les yeux se trouve remplie par des articles dont voici les titres. 1o. Opération de la taille; 2o. Observation sur le delirium tremens; 3o. Observation sur deux plaies pénétrantes de poitrine; 4o. Mémoire sur l'emploi des sels de morphine; 5o. Observations de métro-péritonite aiguë, (inflammation de la matrice et du péritoine, à la suite de couches) traité par les frictions mercurielles; 6o. Maladie de l'utérus.

J'ai en vain lu et relu ces différents articles: j'ai cherche avec toute la bonne foi imaginable, quelques uns des aperçus nouveaux qu'ils pouvaient présenter, et en quelque sorte intéresser l'humanité, et le service leur publication pouvait rendre à n'importe quelle branche de l'art de guérir et après un examen attentif j'ai dû m'avouer que ces articles, généralement rédigés avec clarté et talent, pouvaient être fort bons pour alimenter une causerie, mais qu'ils n'offraient d'ailleurs aucun intérêt réel, et que, par conséquent, ils n'aurait pas dû leur donner une écrasante publicité. L'opération de la taille, est sans contredit un fait clinique curieux pour le chirurgien qui l'a recueilli, surtout par les procédés ordinaires, et c'est ce qui a eu lieu dans ce pays où les affections calculeuses sont rares; mais